

ECHAFAUDAGE - MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Les échafaudages roulants sont des équipements essentiels pour les travaux en hauteur, mais leur mauvaise utilisation reste une cause majeure d'accidents. Pour garantir la sécurité des intervenants et respecter la réglementation en vigueur, leur montage, leur vérification et leur utilisation doivent être effectués par du personnel formé.

Cette formation s'adresse aux salariés appelés à monter, démonter et utiliser un échafaudage roulant en conformité avec la notice technique du fabricant. Elle leur permet également de réaliser les vérifications obligatoires conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004.

Notre programme, conforme aux exigences du Code du travail et aux recommandations de la CNAM, vise à transmettre les bonnes pratiques et les compétences nécessaires pour évoluer en toute sécurité et prévenir les risques de chute.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Effectif minimal: 3

Effectif maximal: 8

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Profil des stagiaires

- Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Comprendre l'importance de la prévention.
- Maîtriser la réglementation en vigueur.
- Identifier les acteurs de la prévention et leurs rôles dans la sécurité au travail.
- Appliquer les principes de prévention contre les chutes de hauteur.
- Utiliser en sécurité les moyens d'accès et protections collectives.

Programme version 12 janvier 2026

- Manipuler correctement et entretenir les EPI spécifiques.
- Réagir efficacement en cas d'accident.
- Développer les compétences spécifiques des vérificateurs, monteurs et utilisateurs d'échafaudages.

Contenu de la formation

- STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
- DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES
 - Code du travail et le décret du 1er Septembre 2004
 - Code pénal
 - Recommandations de la CNAM
- LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ENTREPRISE ET LEURS OBLIGATIONS
 - Le responsable de la réception
 - Le monteur d'échafaudages
 - Le personnel travaillant sur les échafaudages
 - L'employeur
- LES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION ET LEURS RÔLES
 - Le service prévention de la CARSAT
 - L'INRS
 - Le CSE
 - Le SST
 - Le service de santé au travail
 - L'agent de contrôle de l'inspection du travail
 - L'aide à l'employeur pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail
 - Le centre de formation
 - L'OPPBTP
 - L'organisme de contrôle technique
- LES DROITS, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS
 - Le chef d'établissement
 - La démarche globale de prévention
 - Le salarié
- LA PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES DE CHUTES DE HAUTEUR
 - Protection contre la chute de hauteur
 - Préparation d'une intervention
- LES MOYENS D'ACCÈS ET POSTES DE TRAVAIL
 - Postes de travail avec protection collective
 - Interdictions
 - Bonne conduite
 - Les grands types d'échafaudages roulants
 - Éléments d'un échafaudage
 - Les principaux risques liés à l'utilisation des échafaudages
 - Rappels des consignes de sécurité
- UTILISATION D'EPI SPECIFIQUES
 - Vérifications périodiques des systèmes d'arrêt de chutes
 - Les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
 - Force de choc
 - Facteur de chute
- QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Programme version 12 janvier 2026

- Protéger - Examiner - Alerter ou faire alerter les secours - Secourir
- **COMPÉTENCES**
 - Compétences du vérificateur
 - Compétences du monteur
 - Compétences de l'utilisateur
 - Démontage
 - Transport et stockage

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est menée par un formateur professionnel.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques et quiz en salle
- Etude de cas concrets
- Échafaudages roulants de l'entreprise
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Modalités d'évaluation

- Présence active pendant toute la formation
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation formative

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation individuelle de formation

Taux de satisfaction

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 93%